**Partager ses informations de santé pour aider d’autres enfants**

**Ce que tu dois savoir**

Note d’information aux patients de 6 à 11 ans sur le Registre EBMT

1. De quoi s’agit-il ?

Tu vas recevoir un traitement à l’hôpital. Les médecins aimeraient garder des informations sur toi et ta santé. Ces informations peuvent les aider à mieux comprendre ta maladie et à soigner d’autres enfants malades comme toi.

C’est toi qui décides si tu veux partager tes informations ou non. Rien ne sera gardé sans ta permission.

1. Qu'est-ce que je dois faire ?

Pour toi, rien ne changera. Tu continueras ton traitement comme prévu.

Pendant tes visites à l’hôpital, les médecins prendront des notes dans ton dossier.
C’est à partir de ces notes que les informations seront gardées.

Tu n’auras rien de plus à faire.

1. Est-ce qu’il y des avantages ou des problèmes ?

Il n’y a ni problème, ni avantage direct pour toi. Mais, en partageant tes informations, tu peux aider d’autres enfants à être mieux soignés plus tard.

Et si tu ne veux pas partager ? Ce n’est pas grave du tout. Tu recevras le même traitement et les mêmes soins.

1. Important à savoir :
* Tu n’es pas obligé(e) de dire oui.
* Tu peux changer d’avis quand tu veux.
* Tu peux poser toutes les questions que tu veux.
* Si tu es d’accord pour participer, il faut en parler à tes parents. Ce sont eux qui ont le droit de dire oui ou non à l’utilisation de tes informations.
1. Tu as des questions ?

Tu peux en parler à tes parents.

Tu peux aussi poser tes questions, avec eux, au docteur [insérer le nom].

Voici comment le joindre :

📧 [adresse e- mail]

📞 [numéro de téléphone]